



CSE-Central GRDF du 24 juin 2020

3_1 Déclaration préalable sur la Commission Emploi Formation

En préalable de la présentation des bilans alternance et formation 2019 et des perspectives alternance 2020, la délégation CGT déplore la façon dont s'est déroulée la première commission centrale emploi formation et ont constaté :

- Des documents de présentation qui n'ont pas été placés dans la BDES à l'avance alors qu'une partie des membres suivaient la réunion en audio ;
- Une durée réduite (3 heures) avec 3 points à l'ordre du jour, dont un n'a pu être traité que partiellement et le dernier n'a pas pu être traité du tout ;
- Un président qui cherche à boucler voire bâcler les points de façon à rester dans la contrainte horaire ;
- Une absence de préambule visant à chercher un fonctionnement concerté de cette commission ;
- Des documents qui présentent des données sans présentation des conséquences des changements de périmètre, sans historique ni comparaison avec les prévisions ;
- Des réponses évasives à certaines questions.

De plus, nous ne pouvons qu'observer que le président de la commission emploi-formation a une vision bien à lui du dialogue social et du fonctionnement d'une commission.

Ainsi il fixe seul les dates et les ordres du jour sans aucune consultation des membres de la commission. Cette attitude ne permettra pas à la commission de pouvoir aider et éclairer les membres du CSE C GRDF et conduira à devoir réaliser les débats en séance.

Nous attendons plus d'échanges à l'avenir et espérons que la direction prenne conscience du rôle fondamental d'une commission emploi-formation centrale et du sérieux avec laquelle elle doit être abordée.

À Paris,

Le 24 juin 2020